

Note : le BSV ne sera assuré en semaines 33 et 34 que si la situation évolue sensiblement. Il paraîtra dans ce cas sous format abrégé et ne s'axera que sur les changements problématiques.

Il sera de retour au format normal en semaine 35.

EN BREF cette semaine :

Brocoli & Navet	Mouche du chou	●	Faible ponte
Carotte	Mouche de la carotte	●	Capture en baisse et aucune au-dessus du seuil
	Alternariose	●	Les symptômes sont observés dans de plus en plus de parcelles
Céleri	Mouche de la carotte	●	Présence supérieur au seuil sur carottes dans une parcelle
Epinard & haricot	Noctuelle gamma	●	Captures sur une parcelle
Haricot	Noctuelle héliothis / Pyrale	●	Pas de captures
	Sclérotiniose* / Botrytis	●	Conditions propices aux développements de maladies fongiques

* : plus d'information sur cette maladie en fin de BSV



BROCOLI (8FV à 12FV) & Navet

Mouche du chou : *risque faible*

Relevés, informations et observations :

Aucune ponte n'est relevée cette semaine.

Analyse de risque :

Le seuil de risque sur brocoli est fixé à 0.7 œuf/piège/jour pendant la reprise et 1 œuf/piège/jour ensuite. Les pontes sont nulles, le risque de dégâts est faible.

CAROTTE (6FV à Ø 4cm)

Mouche de la carotte : *risque faible à moyen*

Relevés, informations et observations :

Les captures de mouches de la carotte sont globalement en baisse cette semaine. Sur les secteurs entre Loudéac et Locminé (capture à Pleugriffet et Crédin) et Riec-sur-Belon, entre 2 et 3 mouches ont été capturés par les pièges. Aucune mouche n'est capturée sur d'autres parcelles suivies.

Analyse de risque :

Le seuil de risque indicatif est de 5 mouches piégées/semaine/parcelle. Trois parcelles avoisine le seuil (secteur Pleugriffet, Crédin et Riec-sur-Belon). La présence de la mouche est à surveiller dans ce secteur. Le risque de dégâts est faible sur les autres secteurs.

Alternaria : *risque élevé*

Relevés, informations et observations :

Des premiers symptômes d'alternariose sont observés dans quelques parcelles.

Analyse de risque :

La propagation de cette maladie est à surveiller sur les cultures de grosses carottes, notamment en cas d'augmentation des températures (optimum de développement vers 25°C) associée à l'humidité résiduelle des précipitations de ces derniers jours.

CELERI (Ø 4cm à Ø 9cm)

Mouche de la carotte : *Risque faible à moyen localement* :

Relevés, informations et observations :

Les captures de mouches de la carotte sont en nettes diminution dans les parcelles de céleri cette semaine. Dans le secteur de Saint-Barthélemy, 7 mouches ont été capturées mais pas plus de 3 sur les autres parcelles suivies.

CAROTTE (6FV à Ø 4cm) (suite)

Analyse de risque :

Il n'existe pas de seuil spécifique pour la mouche de la carotte sur culture de céleri. Une parcelle (secteurs Saint-Barthélemy) dépassent le seuil en vigueur sur carotte et une s'en approche (secteur Langonnet). Le risque de dégâts est moyen sur ces secteurs et plus limité sur le reste de la région.

HARICOT (4FT à développement gousses)

Noctuelle gamma: *risque faible à moyen*

Relevés, informations et observations :

Onze noctuelles gamma sont capturées sur une parcelle de haricot à Sulniac. Sur les 2 autres parcelles suivies, les captures sont nulles (Plouay & Inzinzac-Lochrist). Des dégâts de faible ampleur (consommation de feuilles) sont observés ponctuellement sur haricot.

Analyse de risque

Le seuil de risque sur culture d'épinard est fixé à 10 noctuelle capturées par semaine. Le risque de dégâts est modéré pour le moment.

Noctuelles Héliothis et Pyrale: *risque faible*

Relevés, informations et observations :

Aucune noctuelle Heliiothis est capturée cette semaine. Aucune pyrale n'est capturée sur le réseau.

Analyse de risque :

Les températures fraîches ne sont pas favorables aux développement de ces ravageurs. Le risque de dégâts est actuellement limité. Une vigilance accrue sera nécessaire en cas d'augmentation durable des températures.

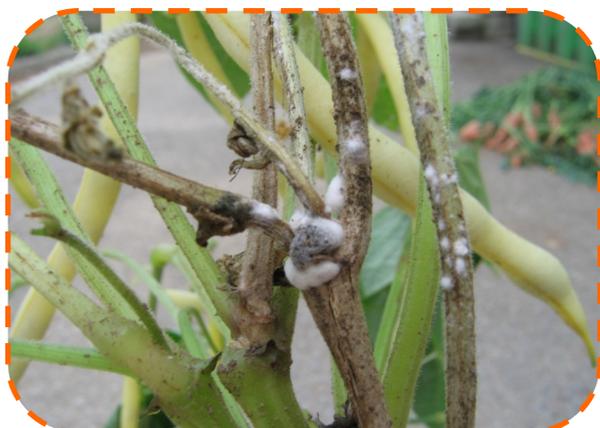
Sclerotiniose et botrytis: *risque moyen à fort*

Relevés, informations et observations :

Des symptômes de Botrytis et de Sclérotinia sont observés.

Analyse de risque :

La forte hygrométrie et les températures de ces derniers jours sont propices au développement du sclérotinia et du botrytis (température optimale de développement vers les 20°C). Les dégâts pourraient être importants dans les jours à venir, notamment en cas d'absence de protection préventive (avant le début de floraison).



Des mesures préventives peuvent être prises pour limiter le développement et la diffusion du sclérotinia :

- préférer les variétés à port léger et dressé,
- favoriser l'aération du feuillage (semis à écartements larges, densité réduite)
- éviter les excès de végétation en raisonnant l'irrigation et la fertilisation azotée,
- laisser le sol se dessécher en surface entre deux irrigations

Il est également recommandé d'enfouir ou bâcher rapidement les déchets de stockage de cultures sensibles (les tas non couverts constituent un réservoir d'inoculum pour les parcelles voisine, sous l'effet du vent) et d'éviter plus de 3 cultures sensibles par période de 10 ans, si des dégâts sont constatés (quelle que soit la culture) éviter toute culture sensible durant au minimum 4 ans:

Sclérotiniose

	Cultures sensibles	Cultures non-sensibles	Intervalle de temps recommandé entre 2 cultures sensibles
Sclérotiniose	<p><u>Légumes</u> : carotte, céleris, pois, haricot, flageolet, oignon, choux, courgette, endive, salades, pomme de terre, melon ...</p> <p><u>Grandes cultures</u> : colza, tournesol, pomme de terre, tabac, féverole, lupin, luzerne, soja...</p> <p><u>CIPAN (Culture Intermédiaire Piège à Nitrate)</u> : trèfle, vesce, phacélie, radis, moutardes, navette</p>	<p>Céréales à paille, graminées, maïs</p> <p><u>CIPAN</u> : avoine, ray-grass, seigle</p>	4 ans

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :
EUREDEN, TERRES DE L'OUEST, UNILET

Direction de Publication
Chambre d'Agriculture de Bretagne
Aéroport CS 57946
29679 MORLAIX Cédex
02 98 88 97 71
Contact : Louis LE ROUX

Rédaction : UNILET
6 rue Jean Marie Le Gall BP 35 - 29 393 Quimperlé Cedex
Contacts :
Pierre LE FLOCH, Eric KERLOC'H
Animateur légumes industrie 02 98 39 33 24

- Comité de Relecture :
UNILET, DRAAF-SRAL, Chambre Régionale d'agriculture